

Un vent de révolte dans les deux communes

500 réclamations déposées

Un projet de parc éolien mené par Electrabel devait proposer huit éoliennes dans les communes de Vielsalm et Lierneux. Mais un comité d'opposition mène la fronde. Reste à voir les effets concrets des protestations.

L'enquête publique relative au projet de parc éolien des « Longs Sarts », à implanter dans les communes de Vielsalm et de Lierneux, vient de se clôturer. Plus de 500 réclamations ont été enregistrées dans chaque administration communale. Le site, à cheval sur deux communes et deux provinces, a, pour rappel, été ciblé par le département du développement des énergies renouvelables. Ce projet d'Electrabel porte sur l'implantation de huit éoliennes « tripales » - deux dans la commune de Vielsalm et six sur le territoire communal de Lierneux, - d'une puissance maximale de 3,2 MW, le long de la route Regné-Lierneux. La production annuelle du parc est estimée à 55 millions de Kwh, soit la consommation de

plus ou moins 15.714 ménages. Une production qui permettrait d'éviter l'émission de 25.080 tonnes de CO2 par an. Le montant de l'investissement est estimé à 32 millions d'euros. Dans le village de Regné, un comité de défense s'est constitué.

« Nous ne sommes pas opposés aux éoliennes mais au lieu d'implantation », explique André Boulangé, le porte-parole du comité. « Ce parc est trop proche des habitations. Les riverains seront inévitablement dérangés par le bruit. Les éoliennes implantées à 600 mètres des maisons auront un impact négatif sur la santé des habitants, comme à Bourcy. »

Selon André Boulangé, en 2003, le projet avait été refusé car il se situait dans un couloir de migration et constituait, dès lors, un danger pour l'avifaune, en particulier pour la grue cendrée. Il ajoute que la proximité du terrain de football de Regné, site d'atterrissage de l'hélicoptère médicalisé de Bra-sur-Lienne, pose problème. L'impact négatif sur le paysage et la dévaluation des



Elie Deblire a estimé qu'il fallait tenir compte des réclamations. ■ N.L.

« NOUS NE SOMMES PAS OPPOSÉS AUX ÉOLIENNES, MAIS AU LIEU D'IMPLANTATION »

« LES RIVERAINS SERONT À COUP SÛR DÉRANGÉS PAR LE BRUIT »

biens immobiliers sont également mis en avant par les opposants. « Le nombre de réclamations

est vraiment très élevé et nous ne pouvons y rester insensibles. Le collège se positionnera lundi », indique Elie Deblire, le bourgmestre cdHde Vielsalm. Le collège de Lierneux n'a pas encore fait connaître sa position. Les avis des deux collèges communaux, les réclamations des opposants ainsi que les avis du Département Nature et Forêt et de Belgo Contrôle seront joints au dossier qui sera transmis au Département des Permis et Autorisations (DPA). ■

NADIA IALLEMANT